

## **Formulaire à compléter :**

- Si les travaux concernent une maison individuelle : Cerfa 13703  
(téléchargement possible : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>)
- Si les travaux concernent une autre construction qu'une maison individuelle : Cerfa 13404  
(téléchargement possible : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>)

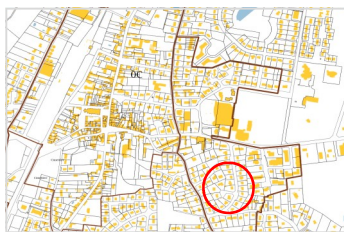
**Dossier à déposer en 2 exemplaires (dont 1 exemplaire original)**

**Délai d'instruction : 1 mois**

## **LES PIECES A FOURNIR**

### **Plan de situation du terrain**

Il doit permettre de localiser précisément votre terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où est situé votre projet.  
[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)



### **Plan ou photographie des façades et/ou des toitures avant travaux**

Le plan des façades et des toitures permettant d'apprécier l'aspect extérieur initial de la construction.



### **Représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées**

Ce document permet d'apprécier le projet après la réalisation des travaux décrits.



### **Notice descriptive du projet**

La notice présente le projet, et précise notamment la nature ainsi que la couleur des matériaux utilisés. Vous devrez également indiquer les dimensions des fenêtres de toit (longueur et largeur).

Pour information, le règlement du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Tiercé, impose que les fenêtres de toit soient encadrées dans la couverture.

### **Photographie du bâtiment concerné**

La photographie n'est pas nécessaire si vous en avez déjà fourni une pour la pièce « plan ou photographie des façades ou des toitures avant travaux » précédemment décrite